

---

## **Le printemps chilien : de la violence environnementale à un nouveau constitutionnel**

**Chloé Nicolas-Artero**

Courriel de contact : chloenicolasartero@gmail.com

Chloé Nicolas-Artero, docteure et ATER en Géographie – IHEAL - Université Sorbonne-Nouvelle – 5, cours des Humanités, 93322 Aubervilliers

### **RÉSUMÉ**

Le Chili traverse un moment majeur de son histoire politique : l'élaboration d'une nouvelle Constitution. Le mouvement social du printemps 2019, dont l'ampleur a eu un écho médiatique international, a impulsé ce tournant politique qui revient sur un texte produit en pleine dictature. Les émeutes urbaines, qui explosent initialement en raison d'une hausse du prix du ticket de métro à Santiago du Chili, n'expliquent pas à elles seules la crise politique que traverse le pays. Cet article revient sur la spécificité des rapports à l'environnement de la société chilienne afin de comprendre l'ampleur et la radicalité de cette mobilisation sociale historique. L'environnement est au cœur des contradictions du modèle de développement puisque l'exploitation des ressources naturelles produit de nombreuses inégalités, injustices et violences environnementales. En ce sens, les émeutes qui se déroulent dans tout le pays s'inscrivent dans une longue trajectoire de mobilisation sociale et environnementale post-dictature. L'écologie a progressivement fédéré une pluralité de luttes ce qui explique la radicalité des contestations allant jusqu'à la demande d'un nouveau constitutionnel.

**Mots-clés :** mobilisation sociale, environnement, violence environnementale, Constitution, Chili

---

**ABSTRACT**

Chile is going through a major moment in its political history: the drafting of a new Constitution. The social movement of spring 2019 received international media coverage and spurred this political watershed that reconsiders a legislation introduced in the midst of the dictatorship. The urban riots, which initially exploded following the price increase of the metro ticket in Santiago de Chile, do not in themselves explain the political crisis that the country is undergoing. This article focuses on the specific relationship of Chilean society with the environment to better understand the scope and radicalness of this historic social mobilization. The environment is at the heart of the contradictions of the development model all the more so since the exploitation of natural resources causes many inequalities, injustices and environmental violence. In this sense, the riots taking place throughout the country are part of a long history of post-dictatorship social and environmental mobilization. Ecology has gradually brought several different struggles together, explaining the radicalness of the protests that have led to a call for a constitutional renewal.

**Keywords:** social mobilization, environment, environmental violence, Constitution, Chile

La semaine du 14 octobre 2019, plusieurs dizaines de lycéens chiliens fraudent le métro de Santiago, la capitale du pays, pour contester la hausse du prix du ticket de 30 pesos<sup>1</sup>. Cette somme, qui semble dérisoire, devient la goutte d'eau qui fait déborder un vase déjà trop plein de colère. Elle donne naissance à une mobilisation sociale historique, relayée par les médias à travers le monde. Elle a surpris car personne ne s'attendait à une telle révolte venant du pays réputé le plus développé d'Amérique Latine, jouissant d'une économie et d'un système politique stables. Elle est alors l'occasion de rappeler que le Chili a été le laboratoire du néolibéralisme. L'explosion sociale résonne alors comme un cri de colère contre les méfaits du modèle de développement dominant dans le monde qui atteint au Chili son paroxysme (Gaudichaud, 2017). Les Chiliens protestent contre les inégalités sociales et l'exclusion, la violence physique et psychique de la précarité et la marchandisation de la vie quotidienne. La violence de la répression a également surpris, avec un bilan de 31 morts et plusieurs milliers de blessés, dont plus de 300 ayant perdu un œil par l'application d'une nouvelle technique policière. Malgré ces faits gravissimes, les manifestations sont longtemps restées massives. Autre aspect surprenant : les syndicats et les partis politiques ont été quasi absents. Ces derniers ont été frappés de discrédit à partir des années 1990 du fait de l'adhésion à l'économie de marché des partis socialiste et communiste<sup>2</sup> et des querelles des dirigeants du *Frente Amplio*, l'alternative de gauche constituée par l'alliance de plusieurs partis.

Malgré ce contexte de répression, et cette mise à distance des organisations politiques traditionnelles, la fraude massive du métro donne lieu à des émeutes quotidiennes pendant quatre mois dans tout le pays, dont une manifestation, le 25 octobre 2019, qui réunit plus de 1,2 million de personnes à Santiago. Cet article explore la place de l'écologie dans la structuration et l'ampleur de ce mouvement social. En quoi les rapports à l'environnement permettent-ils d'éclairer la formation

---

1. 0,032 euros. Le prix du transport est similaire à celui de Paris alors que le salaire minimum n'atteint pas 350 euros par mois.

2. Notamment dans le cadre de la formation de l'alliance de partis politiques de centre et de gauche, appelée *La Concertación*. Le parti communiste intègre cette alliance en 2006.

de cette mobilisation historique ? Les ressources naturelles sont au cœur du modèle de développement économique extractiviste, qui produit des inégalités environnementales croissantes (I). Ceci explique la multiplication des mouvements socio-environnementaux, faisant de la question écologique un mot d'ordre qui a permis de fédérer les revendications identitaires, statutaires et de classes existantes, jusque-là éclatées (II).

## **L'environnement au cœur des contradictions de la société chilienne**

### *L'exploitation des ressources naturelles au fondement du « modèle chilien »*

L'économie chilienne a historiquement reposé sur l'extraction des ressources naturelles. Néanmoins, le tournant néolibéral imposé sous la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990) transforme le rapport de la société chilienne à l'environnement. Le pays devient alors le laboratoire du néolibéralisme, une nouvelle école de pensée économique qui émerge, puis se consolide, dans l'entre-deux-guerres (Dardot et Laval, 2010). De jeunes économistes, formés dès les années 1950 à l'École de Chicago par Milton Friedman, rédigent le « Ladrillo ». Ce long document propose une réforme totale de l'État et de l'économie en opposition aux politiques socialistes mises en place par l'Unité populaire de Salvador Allende (Moulian, 2000). Le contexte autoritaire et répressif créé par la Junte militaire à la suite du coup d'État du 11 septembre 1973 en facilite son application.

C'est ainsi que la Junte est à l'initiative de la libéralisation des échanges et qu'elle aménage le territoire pour que chaque région se consacre à un type d'activité extractive, considérée comme son avantage comparatif (Bustos et Prieto, 2019). Le nord doit exploiter différents minerais, les régions centrales se consacrer à l'agriculture commerciale, puis les régions du sud se dédier à la pisciculture, l'arboriculture, l'extraction pétrolière et l'hydroélectricité. Depuis les années 1990, les différents gouvernements démocratiques postérieurs à la dictature militaire, qu'ils soient de centre-gauche ou de droite, ont maintenu et approfondi ce modèle de

développement économique. Selon ses dirigeants, la croissance du pays dépend du niveau des investissements extérieurs, raison pour laquelle ils décrètent une série de lois destinées à attirer les capitaux étrangers. L'ensemble des secteurs essentiels à la vie économique et sociale sont privatisés : le système de santé, l'éducation, les télécommunications, les transports, l'électricité, les services d'eau potable et d'assainissement, entre autres. Ces privatisations se caractérisent par la mise en concession de la gestion de ces services, leur dérèglementation et le transfert du contrôle étatique à des autorités de régulation dites autonomes.

Le cadre juridique et l'architecture institutionnelle qui soutiennent le modèle de développement mis en place sous la dictature sont demeurés inchangés depuis. La Constitution de 1980 est toujours en vigueur, bien qu'elle ne soit pas le seul texte juridique à perdurer. Une série de lois érigées pour faciliter l'exploitation des ressources naturelles, condition nécessaire aux activités extractives, sont toujours appliquées, comme le Code de l'eau de 1981 (Bauer, 2015). Ce dernier constitue un exemple de néolibéralisation de la nature en ce qu'il reconnaît juridiquement l'eau comme un bien économique, condition renforcée par un article constitutionnel. Ce Code concède aux détenteurs de titres d'eau le droit d'en disposer librement : les droits d'eau peuvent être loués ou vendus à des tiers sans que l'État n'instaure de priorités dans son usage – pour la consommation domestique par exemple –. En ce sens, le droit humain à l'eau n'est pas reconnu ni respecté au Chili. En revanche, le Code offre de nombreux avantages aux entreprises minières et agricoles pour accéder aux ressources hydriques. Par exemple, il autorise les entreprises minières à utiliser sans limites les « aguas halladas », c'est-à-dire toutes les eaux situées sur leur territoire de concession, sans égards aux besoins des populations alentour, notamment celles situées en aval d'un cours d'eau.

Quelques mois après la proclamation du Code de l'eau, la Junte militaire établit un nouveau Code des mines. Celui-ci reconnaît la propriété privée du sous-sol, indépendamment de celle du sol, facilitant l'acquisition des ressources minières par les entreprises. De plus, afin d'attirer les capitaux étrangers, les impôts, notamment

les *royalties* associées aux exportations, sont dérisoires. Par ailleurs, dans le secteur agricole, la contre-réforme agraire et la loi sur l'irrigation incitent les nouveaux entrepreneurs et des capitaux étrangers à mettre en œuvre une agriculture intensive destinée principalement à l'exportation (Faliès, 2015). L'État finance la modernisation des infrastructures hydriques des grands propriétaires terriens donnant lieu à une véritable « révolution bleue » dont sont exclus les quelques petits agriculteurs survivant au nouveau régime concurrentiel. Enfin, dans le secteur forestier, une loi destinée à développer l'arboriculture établit de nombreux avantages financiers pour inciter les entreprises privées à investir. Elle donne lieu à une acquisition massive de terres dans les régions de Bio-Bio, de l'Araucanie et de Los Lagos, reproduisant ainsi la logique coloniale de dépossession des habitants s'identifiant comme *mapuche*<sup>3</sup> (Nahuelpan *et al.*, 2013 ; Antileo *et al.*, 2015).

Néanmoins, il faut se garder d'un formalisme et d'un fonctionnalisme juridique trop rigoureux qui consistent à penser que toutes les lois défendent les intérêts des classes dominantes et que leur application transforme le monde social et la géographie du Chili (Blomley, 1994). En réalité, aux échelles locales se jouent des rapports de pouvoir complexes autour de l'appropriation des ressources naturelles qui impliquent les entreprises extractives, les représentants de l'État, les élus locaux, les collectifs militants, les ONGs nationales et internationales, les diverses associations locales d'habitants, les organisations d'usagers de l'eau et les habitants eux-mêmes. La création d'un droit national « mou », de dispositifs d'action publique fondés sur l'autorégulation des acteurs et la réduction de mécanismes de contrôle, laissent place à des conflits et des collusions entre acteurs pour définir l'accès aux ressources naturelles. Bien souvent, l'essor des entreprises extractives repose sur un usage stratégique du droit, de son détournement ou encore de sa production localisée (Nicolas-Artero, 2019). Ces rapports de pouvoir en négociation donnent lieu à des inégalités environnementales.

---

3. Les Mapuche sont le peuple autochtone le plus nombreux du pays.

---

### *Inégalités, injustices et violences environnementales*

Le modèle de développement fondé sur l'exportation de ressources naturelles a permis de soutenir une forte croissance économique et une modernisation des infrastructures. En 2010, le Chili est le premier pays latino-américain à intégrer l'Organisation de coopération et de développement économiques. Les défenseurs de l'économie néolibérale ont nommé cette transformation le « miracle chilien ». Si l'augmentation soutenue du produit intérieur brut (PIB) a permis de réduire la pauvreté, les inégalités n'ont cessé de s'accroître (Angostini et Brown, 2007). Le Chili est l'un des pays les plus inégalitaires au monde (indice de Gini : 0,47). La concentration du patrimoine économique constitue l'un des visages de ces inégalités : 1 % de la population concentre environ 30 % des richesses et 16 conglomérats participent à 80 % de la production de ces dernières. La financiarisation de l'économie et la privatisation du système de retraites participent à cette concentration du patrimoine. En effet, en 2003, sept entreprises (contre 23 en 1993) détiennent l'ensemble des fonds de pension (45 000 millions de dollars), dont les directeurs émanent souvent des sociétés où les capitaux sont investis. Les trois principaux entrepreneurs du pays, Andronico Luksic, Eliodoro Matte et la famille Angelini comptent parmi les plus grandes fortunes du monde (Pizarro, 2005).

Les inégalités sociales se lisent dans l'espace, à plusieurs échelles. Tout d'abord, la spécialisation extractive des régions a accentué les inégalités interrégionales (Amilhat Szary 1997). Les revenus moyens des ménages sont très élevés dans la région Métropolitaine, où se situe Santiago, et les régions de Tarapaca et d'Aysen, respectivement productrices de minerais et de pétrole, alors qu'ils sont très faibles dans les régions de Coquimbo et de l'Araucanie<sup>4</sup>. Aux échelles régionales, le développement n'est pas égal non plus. Ce sont principalement les sites d'exploitation des ressources naturelles qui témoignent d'un dynamisme économique. De plus, les conditions de vie diffèrent entre les métropoles régionales et les espaces ruraux, le nombre de pauvres étant deux fois plus élevé dans les

---

4. Source : <https://www.desiguales.org/regiones>.

communes rurales. Ces inégalités se mesurent par les différences de revenus par habitant, mais se retrouvent également dans l'accès aux soins, à l'éducation ou au logement. Partout on observe un système à deux vitesses : d'une part, des services de qualité, garantis par des entreprises privées, réservés à la minorité de la population aisée, et d'autre part, des services publics précaires (ou inexistantes) dont l'accès repose sur l'endettement des ménages défavorisés.

La dimension environnementale de ces inégalités n'est pas négligeable. Les différences d'accès aux ressources naturelles ou d'exposition aux risques environnementaux sont fortement liées à d'autres formes d'inégalités sociales (Emelianoff et Theys, 2000). Par exemple, on observe de fortes inégalités d'accès aux services d'eau potable et d'assainissement entre les espaces urbains et les campagnes. La loi sur l'eau de 1989 inaugure la privatisation des services d'eau potable urbains : dans ces espaces, les taux de couverture et la qualité du service sont élevés. En revanche, dans les quartiers périphériques et les villages, l'accès à l'eau est garanti par des organisations communautaires, souvent précaires, gérées par ses habitants. L'accès aux ressources en eau de qualité et en quantité suffisante ne leur est pas garanti. Cela s'explique par l'affaissement des nappes phréatiques du fait de la surexploitation des eaux par les agro-industries, les mines ou les opérateurs urbains, ou de la pollution des cours d'eau. Par ailleurs, de manière exceptionnelle, dans l'ensemble du pays de nombreux ménages isolés sont desservis par camion-citerne : bien souvent, cette exception devient la norme.

Ces inégalités environnementales se manifestent également par une exposition différenciée aux risques environnementaux et un accès disparate aux aménités environnementales. Dans les villes, la possibilité des ménages de fréquenter des lieux publics arborés, contribuant au bien-être des habitants en raison des bienfaits que procure la proximité à la nature, diffère en fonction des catégories socioprofessionnelles. Les habitants des quartiers défavorisés ont moins accès à ces espaces que ceux des quartiers riches (Salgado, 2013). De même, les ménages sont dans une position inégale face aux aléas naturels. On peut citer le cas des



destructions de logements précaires lors du tremblement de terre de 2010, des inondations à Coquimbo et Atacama en 2015, mais aussi les incendies forestiers de Valparaíso et du sud du pays en 2017 (Imilan, Fuster et Vargara, 2015 ; Pliscoff *et al.*, 2020).

Cette inégale exposition aux nuisances et aux risques environnementaux donne parfois lieu à des mobilisations locales contre les injustices produites (Laigle et Moreau, 2018). Malgré leur fréquence, ces dernières restent encore peu étudiées en sciences sociales (Núñez *et al.*, 2019, Stamm, 2016). Pourtant, plusieurs événements récents illustrent de manière éloquente ce qui est perçu par les habitants comme une injustice environnementale en ce qu'elle transforme de manière violente leur quotidien et leurs espaces vécus, et les submerge dans des situations de précarité croissantes. À titre d'exemple, en 2016, une marée rouge sévit dans les mers entourant l'île de Chiloé, au sud du Chili, produite par l'augmentation d'algues microscopiques qui rejettent des toxines fatales pour les crustacées, dont la collecte constitue le gagne-pain des populations locales. Selon ces dernières, ce phénomène proviendrait du rejet par les entreprises piscicoles de 4 500 tonnes de saumons en putréfaction dans la mer. Par ailleurs, dans de nombreuses vallées, les habitants s'opposent à la construction de barrages destinés aux entreprises agricoles et hydroélectriques, en raison des répercussions sur l'écosystème, mais aussi de l'expulsion des habitants des zones inondées, dont les conditions de relogement sont très critiquées. Les habitants s'identifiant comme peuples autochtones y contestent l'appropriation territoriale non légitime par l'État Chilien et les entreprises étrangères, vécue comme une continuité de la logique coloniale.

Enfin, plusieurs organisations locales ont qualifié de « Zones de Sacrifices » les différents lieux, hautement pollués, consacrés au développement industriel du pays. Ces espaces concentrent des hydrocarbures, des solvants et des métaux lourds dégradant l'air, les sols, les ressources en eau et les fonds marins. La baie de Quintero a été la scène de forte contestation sociale en raison des effets nocifs produits sur la santé des habitants. La nuit du 4 octobre 2018, Alejandro Castro, le leader du

mouvement, est retrouvé mort, asphyxié, suspendu à la barrière des voies ferrées de Valparaiso. Ce type de violences environnementales, qui finissent par des assassinats, des menaces de mort ou forçant à l'exil les militants environnementaux, deviennent fréquentes au Chili<sup>5</sup>. En outre, les échelles et le niveau des destructions environnementales autoriseraient à parler d'écocide puisqu'elles pourraient être assimilées à une pratique criminelle. Un crime contre la nature, mais aussi, une dépossession des habitants – souvent ruraux – de l'accès aux ressources naturelles vitales, en ce qu'elles constituent leur source de travail ou parce qu'elles sont indispensables à leur reproduction. Dans ce contexte, de nombreux collectifs d'habitants s'organisent pour protester contre ces injustices environnementales. Leurs actions participeront à l'émergence d'un mécontentement national latent qui expliquera l'ampleur des émeutes d'octobre 2019.

### **Quand l'écologie fait ressource pour la contestation politique**

*Des émeutes inscrites dans une longue trajectoire de mobilisations sociales et environnementales*

Le mouvement social chilien de 2019 et 2020 est le plus grand de l'histoire du pays depuis le retour à la démocratie. Pour comprendre l'ampleur de celui-ci, il est important d'inscrire les événements d'octobre dans l'histoire longue des mouvements sociaux post-dictature. La spécificité de ces derniers est la diversification des revendications et des répertoires d'action, avec notamment, comme partout ailleurs dans le continent, une augmentation des mouvements socio-environnementaux.

Dans les années 1980 et 1990, pendant la dictature et la transition à la démocratie, les manifestants exigent, dans un premier temps, une sortie du régime dictatorial, et dans un second temps, justice et réparation à l'égard des crimes commis par la Junte

---

5. Entretien auprès de Rodrigo Mundaca, leader de l'organisation MODATIMA contre la marchandisation de l'eau, Paris, novembre 2019.

militaire (Doran, 2016). Sous les premiers gouvernements de la démocratie, les manifestations sont peu nombreuses en raison des répercussions psychiques du climat de terreur instauré par trente ans de dictature sanguinaire. Néanmoins, deux luttes emblématiques ravivent le conflit historique qui oppose les habitants se reconnaissant comme peuples autochtones et l'État : l'opposition à la construction de la centrale hydroélectrique Rauco dans la région du Bio-Bio et celle contre les pollutions produites par l'entreprise Celulosa Arauco à Mehuin dans la région de Los Lagos. La dimension environnementale de ces conflits est importante puisque les habitants contestent l'appropriation de leurs terres et territoires historiques, par des entreprises, soutenues par l'État, et revendiquent en même temps une reconnaissance culturelle et politique (Hirt, 2007).

La révolution des pingouins en 2006 marque le renouveau d'une contestation sociale portée par la première génération n'ayant pas grandi sous la dictature. Les pingouins, ce sont les lycéens en uniforme, qui manifestent contre l'application d'un nouveau système de transport leur limitant l'accès à ce service ainsi que les frais nécessaires pour passer le baccalauréat, puis contre la municipalisation de l'enseignement secondaire, source d'inégalités scolaires. Si, pendant cette période, les conflits environnementaux sont peu médiatisés, ils ne sont pas pour autant inexistantes. Plusieurs organisations non gouvernementales, comme l'*Observatorio Latinoamericano de Conflictos Ambientales* (1995) et le *Programa Chile Sustentable*<sup>6</sup> (1997), sont créées par d'anciens universitaires forcés à l'exil dans le but de sensibiliser l'opinion publique sur les désastres environnementaux et les injustices existantes (Carruthers, 2001). Dès 1997, OLCA publie l'ouvrage de Pablo San Martín Saavedra, *Conflictos Ambientales en Chile*, et en 2006, Sara Larrain du *Programa Chile Sustentable* publie : *El agua en Chile : entre los derechos humanos y las reglas*

---

6. Ces organisations sont financées par l'aide internationale publique et privée. OLCA reçoit des financements de la Fondation Rosa Luxembourg, de la Fondation Tikva Grassroots Empowerment ou de la coopération Allemande. Le Programme Chile Sustentable est principalement financé par la Fondation AVINA.

*del mercado*<sup>7</sup>. Ce dernier, soulignant les spécificités chiliennes de la gestion de l'eau, aura d'importantes retombées sur l'opinion publique.

À partir de 2011, tout s'accélère (Garcés, 2012 ; Salazar, 2012). Au mois de mai, à Aysen, au sud du Chili, de fortes altercations ont lieu entre les habitants opposés au projet HidroAysen et la police. Ce projet visait à construire cinq centrales hydroélectriques pour acheminer l'électricité vers les mines du nord à l'aide de lignes à haute tension. Dès sa conception, il suscite une vive opposition, mais en 2011, la mobilisation devient nationale et s'unit au mouvement des étudiants. En effet, le 12 mai, quelques jours avant la présentation des comptes annuels par le président conservateur Sebastian Piñera, la Confédération des étudiants du Chili convoque une manifestation nationale pour exercer une pression sur les futures mesures en matière d'enseignement. Le jour de l'annonce, des manifestations éclatent dans plusieurs villes du pays, donnant naissance à un mouvement étudiant sans précédent dont le mot d'ordre sera « l'accès à l'éducation publique, gratuite et de qualité ». Il débouchera, avec le soutien de divers secteurs professionnels en grève, sur la demande d'un changement constitutionnel. Au mouvement étudiant se joignent également le mouvement des *pobladores*, structuré autour du droit au logement et à la ville, et le mouvement des délogés par le tremblement de terre de 2010, critiquant les insuffisances de la « politique de reconstruction » (Pulgar, 2019).

Certainement motivés par ce climat contestataire, mais aussi forts de nouvelles expériences militantes, les Chiliens multiplient leurs mobilisations qui se diversifient et se consolident à partir de 2011. En 2012, plusieurs collectifs locaux organisent la première « marche plurinationale pour l'eau et les territoires »<sup>8</sup>.

---

7. Traduction : Conflits environnementaux au Chili ; L'eau au Chili : entre les droits humains et les règles du marché.

8. Manifestants lors de la Marche pour l'eau défilant sur l'avenue de l'Alameda à Santiago du Chili le 22 mars 2019 (<https://www.youtube.com/watch?v=E0FHVXwY-is&t=1s>).



*Vidéo 1 : Manifestants lors de la Marche pour l'eau défilant sur l'avenue de l'Alameda à Santiago du Chili le 22 mars 2019 (<https://www.youtube.com/watch?v=EOFHVXwY-is&t=1s>).*

*Source : Movimiento por el agua y los territorios.*

Elle se conclut par la création de la Coordination nationale pour la défense et la récupération de l'eau, qui organise, tous les ans, une marche nationale revendiquant un nouveau Code de l'eau et une nouvelle Constitution, afin de nationaliser les ressources hydriques. À ce mouvement s'ajoutent, dès l'année suivante, les appels à la grève nationale de la Coordination No + AFP<sup>9</sup> qui lutte contre le système de retraite par capitalisation. En 2016, cette Coordination convoque plus 150 000 personnes dans les rues. Dès lors, l'ampleur des mobilisations ne cesse de croître. L'année 2018, quant à elle, est marquée par une grève massive des femmes appelée « la vague féministe ». Dans le contexte de mobilisation mondiale de « # metoo » et du mouvement latino-américain « Ni una menos », plusieurs dénonciations de harcèlements et d'abus sexuel effectués à l'encontre des professeures et des

---

9. AFP signifie « Administradoras de Fondos de Pensiones ». Ce sont les sociétés privées qui assurent la gestion des fonds de retraite.

étudiantes donnent lieu à des grèves et le blocage de 32 universités entre les mois d'avril et de juin (Alvarez *et al.*, 2019). La même année, l'Institut national des droits humains produit une cartographie numérique des conflits socio-environnementaux. 117 conflits sont recensés : 38 % autour du secteur énergétique, 28 % autour du secteur minier, 26 % concernent d'autres secteurs, et 9 % sont liés à des dégradations environnementales<sup>10</sup>. Des initiatives cartographiques similaires concernant les conflits pour l'eau ont été portées par le *Programa Chile Sustentable* et la *Coordinadora por la Defensa del Agua y de la Vida*<sup>11</sup>. Ces conflits révèlent l'ampleur des mobilisations locales contre les injustices environnementales dont un évènement majeur furent les mobilisations à Osorno en raison du déversement d'hydrocarbure dans le réseau d'adduction d'eau potable (Fuenzalida et Quiroz, 2012). Toutefois, si ces cartographies rendent visibles certains conflits, elles ne montrent pas l'ensemble des inégalités environnementales existantes face auxquelles les habitants ne se mobilisent pas nécessairement, ou du moins pas de manière conflictuelle et médiatisée (Nicolas-Artero, 2015).

### *L'écologie, ciment de la mobilisation*

Lorsque les premiers lycéens et étudiants fraudent massivement le métro, on croit assister à un mouvement contestataire qui se cantonne à la capitale. Très rapidement, la colère gronde sur l'ensemble du territoire, y compris dans les villes où il n'y a pas de métro. « Ce ne sont pas trente pesos, mais trente ans », lit-on sur les pancartes, preuve d'un mécontentement généralisé contre le modèle économique introduit par la dictature et consolidé par les gouvernements élus. Très rapidement, les dégradations de plusieurs stations de métro justifient l'état d'urgence et l'intervention de l'armée dans les rues. Plusieurs villes sont en état de siège et les manifestants entre les mains des armées. Les violences perpétrées rappellent les heures les plus sombres de l'histoire chilienne. Mais, malgré cela, comme l'affirment

10. Source : <https://mapaconflictos.indh.cl/>.

11. Source : <http://www.derechoalagua.cl/mapa-de-conflictos/>.

---

certains manifestants, les Chiliens n'ont plus peur, et n'ont plus rien à perdre. Dans les manifestations à Santiago ou ailleurs, l'on compte plusieurs millions de manifestants, toute catégorie socioprofessionnelle confondue. Les revendications aussi se multiplient : éducation gratuite, droit au logement, droit à l'avortement, fin au système de retraite par capitalisation, mais aussi, et surtout, récupération de l'eau, fin aux « Zones de Sacrifices » et à l'extractivisme. En ce sens apparaît une solidarité à l'égard des revendications des peuples autochtones, comprenant un fort caractère environnemental, comme en témoigne la photographie devenue historique d'une personne brandissant le drapeau *wenüfoye* sur la statue de la place d'Italie, lors de la manifestation du 25 octobre, rebaptisée depuis « place de la dignité ». (Photographie. Crédit : Susana Hidalgo).





---

*Photographie 1. Un manifestant brandissant le drapeau wenüfoye sur la statue de la Place d'Italie à Santiago du Chili le 25 octobre 2019. Source : Susana Hidalgo (<https://www.bbc.com/mundo/noticias-america-latina-50239591>).*

Les préoccupations environnementales semblent avoir agi comme un ciment permettant d'unir les différentes revendications. Nous l'avons vu, les inégalités contestées par les Chiliens sont le fruit d'un modèle économique qui repose sur l'exploitation des ressources naturelles. En ce sens, le rapport à l'environnement, au fondement de l'économie chilienne, produit cette société inégalitaire, raison pour laquelle les contestations à l'encontre de ce « modèle » convergent progressivement vers les injustices environnementales et le cadre juridique qui les produit. On observe donc, au Chili, à l'instar de nombreux pays latino-américains, un « tournant écoterritorial » des luttes (Svampa, 2012). La particularité de ces revendications est qu'elles sont détachées de toute adhésion identitaire, statutaire ou partisane, contrairement aux autres. Elles concernent l'ensemble de la population, toute catégorie sociale confondue. Les revendications environnementales ne sont pas le monopole d'ONGS, de partis politiques écologistes, ni des classes sociales bien-pensantes (Biskupovic, 2015). Elles sont transversales aux classes sociales et aux luttes : l'ensemble de la population s'en est emparé aisément. Elles émanent souvent d'organisations locales, rurales et urbaines, créées par des habitants affectés par les inégalités environnementales qui s'insèrent dans des conflits locaux ou produisent des initiatives écologiques de quartier. Les organisations politiques existantes qui portent des revendications identitaires, statutaires ou partisanses, s'en sont également emparées.

De plus, l'existence de conflits socio-environnementaux sur l'ensemble du territoire national, et particulièrement dans les espaces ruraux, explique la diffusion de la mobilisation à l'ensemble du pays. Ce mouvement social n'est pas seulement urbain, il dépasse largement le contexte de Santiago. Dans les régions minières du pays, par exemple, une modalité d'action fut le blocage des routes qui permettent d'acheminer les minerais vers les ports. Plus au sud, dans la vallée d'Elqui, les habitants organisèrent, le 12 novembre 2019, une marche sur la route qui mène des villages

montagnards jusqu'à la côte, à laquelle s'unissaient progressivement les villageois de la vallée<sup>12</sup>. Les mots d'ordre portaient une critique à l'extractivisme et aux conséquences de ce dernier sur les conditions de vie et l'environnement.



*Photographie 2. Peinture murale, située à l'entrée de la ville de Vicuña et réalisée par le collectif Kintral, représentant l'appropriation de l'eau par les entreprises agricoles et minières dans la vallée d'Elqui. Crédit photo : Chloé Nicolas-Artero.*

Finalement, les revendications environnementales fédèrent la pluralité de mouvements existants en raison de leur radicalité. Elles s'attaquent aux racines du modèle de développement extractiviste, à savoir, le Code de l'eau, celui des mines et la Constitution de 1980. Cette radicalité, loin de produire une situation d'isolement, a au contraire réussi à rassembler la majeure partie des organisations et de la population mobilisée, formant un consensus autour de l'impérieuse nécessité de modifier la Constitution pour dessiner un nouveau modèle de développement.

12. <http://www.diarioeldia.cl/region/cordillera-mar-masiva-llegada-manifestantes-desde-valle-elqui-serena>.

## Conclusion

La mobilisation historique chilienne ne peut se comprendre sans s'intéresser à la spécificité des rapports de cette société à l'environnement. Les contradictions du modèle de développement se structurent entre l'exploitation des ressources naturelles et les inégalités, injustices et violences environnementales qu'il produit. Ces dernières dégradent les conditions de vie quotidienne de milliers d'habitants, qui viennent s'ajouter à des situations d'exclusion sociale et de précarité, déjà très pesantes. Malgré la peur initiale de se mobiliser, la désaffection pour la politique et l'engrenage vicieux de l'endettement et du travail quotidien, depuis 2011, différents mouvements sociaux émergent, et se rétroalimentent positivement en termes de politisation et d'expériences militantes. Les conflits socio-environnementaux se multiplient également. Leurs revendications font prendre conscience à l'ensemble de la population que la néolibéralisation de l'environnement est au fondement du « modèle chilien ». L'urgence de l'endiguer érige la question écologique comme une bannière commune et fédératrice aux différents mouvements. Elle explique, en partie, l'ampleur de la mobilisation sociale de 2019-2020 et sa radicalité, donnant lieu à l'organisation d'un plébiscite pour rédiger une nouvelle Constitution.

**Pour citer cet article :** Chloé NICOLAS-ARTERO, « Le printemps chilien : de la violence environnementale à un renouveau constitutionnel », [“Chilean Spring: from Environmental Violence to a Constitutional Renewal”], *Justice spatiale | Spatial Justice*, 15, septembre 2020, <http://www.jssj.org>.

---

## RÉFÉRENCES

**AGOSTINI** Claudio et **BROWN** Philip, « Desigualdad Geográfica en Chile », *Revista de Análisis Económico*, 22-1, p. 3-33, 2007.

**ALVAREZ** Silvia, « Cronología del movimiento feminista en Chile 2006-2016 », *Revista Estudios Feministas*, 27-3, 2019.

**AMILHAT-SZARY** Anne-Laure, « Regiones ganadoras y regiones perdedoras en el retorno de la democracia en Chile: poderes locales y desequilibrios territoriales », *EURE*, 23-70, p. 59-78, 1997.

**BAEZA** Antileo *et al.*, *Violencias Coloniales En Wajmapu*, Temuco, Comunidad de Historia Mapuche, 2015.

**BAUER** Carl, *Canto de sirenas. El derecho de aguas chileno como modelo para reformas internacionales*, Santiago, Ediciones El Desconcierto, 2015.

**BISKUPOVIC** Consuelo, « From Rural Haven to Civil Political Project: Utopian Ideals and Environmental Protection in the Precordillera, Santiago, Chile », *Journal of Political Ecology*, 22-1, p. 183, 2015.

**BLOMLEY** Nicholas, *Law, Space, and the Geographies of Power*, New York, Guilford Press, 1994.

**BUSTOS-GALLARDO** Beatriz et **PRIETO** Manuel, « Nuevas aproximaciones teóricas a las regiones-commodity desde la ecología política », *EURE (Santiago)*, 45-135, p. 153-176, 2019.

**CARRUTHERS** David, « Environmental Politics in Chile: Legacies of Dictatorship and Democracy », *Third World Quarterly*, 22-3, p. 343-358, 2001.

**DORAN** Marie-Christine, *Le Réveil démocratique du Chili. Une histoire politique de l'exigence de justice (1990-2016)*, Paris, Éditions Karthala, 2016.

**FALIES** Cécile, « L'agriculture métropolitaine à Santiago du Chili : une agriculture urbaine qui prend la clé des champs », *Problèmes d'Amérique latine*, 99-4, p. 31-47, 2015.

**FUENZALIDA** Manuel et **QUIROZ** Rodolfo, « La dimensión espacial de los conflictos ambientales en Chile », *Polis*, 11-31, p. 157-168, 2012.

**GARCÉS** Mario, *El despertar de la sociedad. Los movimientos sociales de América Latina y Chile*, Santiago, LOM Ediciones, 2012.

**GAUDICHAUD** Franck *et al.*, *Chili actuel. Gouverner et résister dans une société néolibérale*, Paris, L'Harmattan, p. 280, 2017.

**HIRT** Irène, « Géographies de la résistance et de la décolonisation », *Géographie et cultures*, 63, 2007.

**IMILAN** Walter, **FUSTER** Xenia et **VERGARA** Paulina, « Post-disaster Reconstruction without Citizens and their Social Capital in Llico », *Environment and Urbanization*, 27-1, p. 317-326, 2015.

**LAIGLE** Lydie et **MOREAU** Sophie, *Justice et environnement. Les citoyens interpellent le politique*, Gollion, Infolio, 2018.

**MONTOYA** Ximena Cuadra, « Nuevas estrategias de los movimientos indígenas contra el extractivismo en Chile », *Revista CIDOB D'Afers Internacionals*, 105, p. 141-163, 2014.

**MOULIAN** Tomas, *Chile actual. Anatomía de un mito*, Santiago, Editorial LOM, 2002.

**NAHUEL PAN** Moreno Hector, **HUINCA PUITRIN** Herson, **MARIMAN** Pablo, *Historia, colonialismo y resistencia desde el país Mapuche*, Temuco, Comunidad de Historia Mapuche, 2013.

**NICOLAS-ARTERO** Chloé, *Appropriation de l'eau et production de l'espace. La dimension spatiale du droit de l'eau dans la vallée d'Elqui au Chili*, thèse de doctorat en géographie à l'Université Sorbonne-Nouvelle Paris III soutenue le 27 novembre 2019.

**NICOLAS-ARTERO** C., « Memorias de agua. Las organizaciones de usuarios frente a la escasez en la cuenca de Chicureo, Colina (1962-2015) », *Revista Tiempo Histórico*, 10, p. 87-107, 2015.

**NÚÑEZ** Andrés *et al.*, *(Las) Otras Geografías En Chile: Perspectivas Sociales Y Enfoques Críticos*, Santiago, Lom Ediciones, 2019.

**PIZARRO** Roberto, « Desigualdad en Chile: desafío económico, ético, y político », *Polis*, 10, 2005.

**PLISCOFF** Patricio *et al.*, « Chile Mega-Fire 2017: an Analysis of Social Representation of Forest Plantation Territory », *Applied Geography*, 119, 2020.

**PULGAR** Claudio, *Le Double mouvement tellurique et social au Chili. La néolibéralisation de la production de l'espace urbain entre désastres socio-naturels et résistances sociales des pobladores*, thèse de doctorat soutenue à l'EHESS le 13 décembre 2019.

**QUIROGA** Rayen, *El tigre sin selva. Consecuencias ambientales de la transformacion economica de Chile 1974-1993*, Ñuñoa, Instituto de Ecología Política, 1994.

**SALAZAR** Gabriel, *Movimientos sociales en Chile. Trayectoria histórica y proyección política*, Santiago, UQBAR, 2012.

**SALGADO** Marcela, « Desigualdades urbanas en Peñalolén (Chile) La mirada de los niños », *Bulletin de l'Institut français d'études andines*, 42-3, p. 525-544, 2013.

**SEPULVEDA** Bastien, « Le pays mapuche, un territoire "à géographie variable" », *Espace populations sociétés*, 1, p. 73-88, 2012.

**STAMM** Caroline, « Conflictos, autopistas urbanas y discursos sobre la (In)Justicia en Santiago de Chile », *Geografías*, p. 88-99, 2016.

**SVAMPA** Maristella, « Consenso de los commodities, giro ecoterritorial y pensamiento crítico en América Latina. Osal », 13-32, p. 15-38, 2012.

**URIBE-ECHEVARRÍA** Francisco, « Reestructuración económica y desigualdades interregionales. El caso de Chile », *Revista de Estudios Urbano Regionales*, 22-65, 1996.